

ECOWAY® WARRANTY

THREE-YEAR LIMITED WARRANTY

1. ECOWAY® warrants its product ("Product") to be free from defects in materials and workmanship during normal use when properly installed and serviced, for a period of three (3) years from date of purchase. This limited warranty is extended only to the ORIGINAL PURCHASER of the Product and is not transferable to any third party, including but not limited to any subsequent purchaser or owner of the Product. This warranty applies only to ECOWAY® Products purchased and installed in North, Central and South America.
2. ECOWAY®'s obligations under this warranty are limited to repair, replacement or other appropriate adjustment, at ECOWAY®'s option, of the Products or parts found to be defective in normal use, provided that such Product was properly installed, used, and serviced in accordance with instructions. ECOWAY® reserves the right to make such inspections as may be necessary in order to determine the cause of the defect. ECOWAY® will not charge for labor or parts in connection with warranty repairs or replacements. ECOWAY® is not responsible for the cost of removal, return and/or reinstallation of the Product.
3. This warranty does not apply to the following items:
 - a. Damage or loss sustained in a natural calamity such as fire, earthquake, flood, thunder, electrical storm, etc.
 - b. Damage or loss resulting from any accident, unreasonable use, misuse, abuse, negligence, or improper care, cleaning, or maintenance of the Product.
 - c. Damage or loss resulting from sediments or foreign matter contained in a water system.
 - d. Damage or loss resulting from improper installation or from installation of the Product in a harsh and/or hazardous environment, or improper removal, repair or modification of the Product. This includes locations where the water pressure is above local codes or standards. (NOTE: Product model codes allow a maximum of 80 PSI. Check local codes or standards for requirements).
 - e. Damage or loss resulting from electrical surges or lightning strikes or other acts which are not the fault of ECOWAY® or which the Product is not specified to tolerate, including failure to use the factory equipped cord and plug or use of a loose or faulty electrical outlet or use of a current or socket other than a 120V, 60Hz electrical current from a GFI (ground, fused) socket.
 - f. Damage or loss resulting from normal and customary wear and tear, such as gloss reduction, scratching or fading over time due to use, cleaning practices or water or atmospheric conditions, including but not limited to, the use of bleach, alkali, acid cleaners, dry (powder) cleaners or any other abrasive cleaners or the use of metal or nylon scrubbers.
4. In order for this limited warranty to be valid, ECOWAY® must receive the completed attached warranty registration card and your proof of purchase within 30 days of the original purchase date.
5. If the Product is used commercially or is installed outside of North, Central or South America, ECOWAY® warrants the Product to be free from defects in materials and workmanship during normal use for one (1) year from the date of installation of the Product, and all other terms of this warranty shall be applicable except the duration of the warranty.

6. THIS WARRANTY GIVES YOU SPECIFIC LEGAL RIGHTS. YOU MAY HAVE OTHER RIGHTS WHICH VARY FROM STATE TO STATE, PROVINCE TO PROVINCE OR COUNTRY TO COUNTRY.
7. To obtain warranty repair service under this warranty, you must take the Product or deliver it prepaid to an ECOWAY® service facility together with proof of purchase (original sales receipt) and a letter stating the problem, or contact an ECOWAY® distributor or products service contractor, or write directly to ECOWAY® 174 Torbay Rd. Markham, ON. L3R1G6 1 (833) 3ECOWAY. If, because of the size of the Product or nature of the defect, the Product cannot be returned to ECOWAY®, receipt by ECOWAY® of written notice of the defect together with proof of purchase (original sales receipt) shall constitute delivery. In such case, ECOWAY® may choose to repair the Product at the purchaser's location or pay to transport the Product to a service facility.

WARNING! ECOWAY® shall not be responsible or liable for any failure of, or damage to, this Product caused by either chloramine in the treatment of public water supply or cleaners containing chlorine (calcium hypochlorite).

NOTE: The use of a high concentrate chlorine or chlorine related products can seriously damage the fittings. This damage can cause leakage and serious property damage.

THIS WRITTEN WARRANTY IS THE ONLY WARRANTY MADE BY ECOWAY®. REPAIR, REPLACEMENT OR OTHER APPROPRIATE ADJUSTMENT AS PROVIDED UNDER THIS WARRANTY SHALL BE THE EXCLUSIVE REMEDY AVAILABLE TO THE ORIGINAL PURCHASER. ECOWAY® SHALL NOT BE RESPONSIBLE FOR LOSS OF THE PRODUCT OR FOR OTHER INCIDENTAL, SPECIAL OR CONSEQUENTIAL DAMAGES OR EXPENSES INCURRED BY THE ORIGINAL PURCHASER, OR FOR LABOR OR OTHER COSTS DUE TO INSTALLATION OR REMOVAL, OR COSTS OF REPAIRS BY OTHERS, OR FOR ANY OTHER EXPENSE NOT SPECIFICALLY STATED ABOVE. IN NO EVENT WILL ECOWAY®'S RESPONSIBILITY EXCEED THE PURCHASE PRICE OF THE PRODUCT. EXCEPT TO THE EXTENT PROHIBITED BY APPLICABLE LAW, ANY IMPLIED WARRANTIES, INCLUDING THAT OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR USE OR FOR A PARTICULAR PURPOSE, ARE EXPRESSLY DISCLAIMED. SOME STATES DO NOT ALLOW LIMITATIONS ON HOW LONG AN IMPLIED WARRANTY LASTS, OR THE EXCLUSION OR LIMITATION OF INCIDENTAL OR CONSEQUENTIAL DAMAGES, SO THE ABOVE LIMITATION AND EXCLUSION MAY NOT APPLY TO YOU.

WARRANTY REGISTRATION

Product Model Number / Name: _____

Date of Purchase: ____ / ____ / ____ Place of Purchase: _____

Print Name: _____

Address: _____

Email Address: _____

My signature below acknowledges that I have read, fully understand and accepts this limited warranty agreement.

Signature: _____ Date: _____

GARANTIE ECOWAY®

GARANTIE LIMITÉE DE TROIS ANS

1. ECOWAY® garantit que son produit ("Produit") est exempt de défauts de matériaux et de fabrication dans le cadre d'une utilisation normale lorsqu'il est correctement installé et entretenu, pendant une période de trois (3) ans à compter de la date d'achat. Cette garantie limitée est étendue uniquement à l'ACHETEUR ORIGINAL du produit et n'est pas transférable à un tiers, y compris mais sans s'y limiter, à tout acheteur ou propriétaire ultérieur du produit. Cette garantie s'applique uniquement aux produits ECOWAY® achetés et installés en Amérique du Nord, centrale et du Sud.

2. Les obligations d'ECOWAY® dans le cadre de cette garantie sont limitées à la réparation, au remplacement ou à tout autre ajustement approprié, au choix d'ECOWAY®, des produits ou des pièces jugées défectueuses dans le cadre d'une utilisation normale, à condition que ce produit ait été correctement installé, utilisé et entretenu conformément aux instructions. ECOWAY® se réserve le droit d'effectuer les inspections nécessaires pour déterminer la cause du défaut. ECOWAY® ne facturera pas la main d'œuvre ou les pièces détachées dans le cadre des réparations ou des remplacements sous garantie. ECOWAY® n'est pas responsable du coût de l'enlèvement, du retour et/ou de la réinstallation du produit.

3. Cette garantie ne s'applique pas aux éléments suivants :

- a. Dommages ou pertes subis lors d'une calamité naturelle telle qu'un incendie, un tremblement de terre, une inondation, le tonnerre, un orage électrique, etc.
- b. Dommages ou pertes résultant d'un accident, d'une utilisation déraisonnable, d'une mauvaise utilisation, d'un abus, d'une négligence ou d'un mauvais entretien, nettoyage ou maintenance du produit.
- c. Dommages ou pertes résultant de sédiments ou de matières étrangères contenus dans un système d'eau.
- d. Dommages ou pertes résultant d'une installation incorrecte ou d'une installation du produit dans un environnement difficile et/ou dangereux, ou d'un enlèvement, d'une réparation ou d'une modification incorrecte du produit. Cela inclut les endroits où la pression de l'eau est supérieure aux codes ou normes locaux. (REMARQUE : les codes des modèles de produits autorisent une pression maximale de 80 PSI. Consultez les codes ou normes locaux pour connaître les exigences).
- e. Dommages ou pertes résultant de surtensions électriques, de coups de foudre ou d'autres actes qui ne sont pas de la faute d'ECOWAY® ou que le produit n'est pas spécifié pour tolérer, y compris la non-utilisation du cordon et de la fiche équipés en usine ou l'utilisation d'une prise électrique lâche ou défectueuse ou l'utilisation d'un courant ou d'une prise autre qu'un courant électrique de 120V, 60Hz provenant d'une prise GFI (mise à la terre, avec fusible).
- f. Dommages ou pertes résultant de l'usure normale et habituelle, tels que la réduction de la brillance, les rayures ou la décoloration au fil du temps en raison de l'utilisation, des pratiques de nettoyage ou des conditions atmosphériques ou de l'eau, y compris, mais sans s'y limiter, l'utilisation d'eau de Javel, d'alcali, de nettoyeurs acides, de nettoyeurs à sec (en poudre) ou de tout autre nettoyeur abrasif ou l'utilisation d'épurateurs de métal ou de nylon.

4. Pour que cette garantie limitée soit valable, ECOWAY® doit recevoir la carte d'enregistrement de garantie jointe dûment remplie et votre preuve d'achat dans les 30 jours suivant la date d'achat initiale.

5. Si le produit est utilisé commercialement ou est installé en dehors de l'Amérique du Nord, centrale ou du Sud, ECOWAY® garantit que le produit est exempt de défauts de matériaux et de fabrication dans le cadre d'une utilisation normale pendant un (1) an à compter de la date d'installation du produit, et toutes les autres conditions de cette garantie sont applicables à l'exception de la durée de la garantie

6. CETTE GARANTIE VOUS DONNE DES DROITS LÉGAUX SPÉCIFIQUES. VOUS POUVEZ AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT D'UN ÉTAT À L'AUTRE, D'UNE PROVINCE À L'AUTRE OU D'UN PAYS À L'AUTRE.

7. Pour obtenir un service de réparation au titre de la présente garantie, vous devez apporter le produit ou le livrer en port payé à un centre de service ECOWAY®, accompagné d'une preuve d'achat (ticket de caisse original) et d'une lettre indiquant le problème, ou contacter un distributeur ECOWAY® ou un prestataire de services pour les produits, ou encore écrire directement à ECOWAY® 174 Torbay Rd. Markham, ON. L3R1G6 1 (833) 3ECOWAY. Si, en raison de la taille du produit ou de la nature du défaut, le produit ne peut pas être retourné à ECOWAY®, la réception par ECOWAY® d'un avis écrit du défaut accompagné d'une preuve d'achat (reçu de vente original) constitue la livraison. Dans ce cas, ECOWAY® peut choisir de réparer le produit chez l'acheteur ou de payer le transport du produit à un centre de service.

ATTENTION ! ECOWAY® ne sera pas responsable de toute défaillance ou dommage de ce produit causé par la chloramine dans le traitement de l'approvisionnement public en eau ou par des nettoyeurs contenant du chlore (hypochlorite de calcium).

NOTE : L'utilisation d'un chlore à haute concentration ou de produits liés au chlore peut sérieusement endommager les raccords. Ces dommages peuvent provoquer des fuites et des dommages matériels graves.

CETTE GARANTIE ÉCRITE EST LA SEULE GARANTIE OFFERTE PAR ECOWAY®. LA RÉPARATION, LE REMPLACEMENT OU TOUT AUTRE AJUSTEMENT APPROPRIÉ PRÉVU PAR LA PRÉSENTE GARANTIE EST LE SEUL RECOURS DONT DISPOSE L'ACHETEUR D'ORIGINE. ECOWAY® NE SERA PAS RESPONSABLE DE LA PERTE DU PRODUIT OU D'AUTRES DOMMAGES OU DÉPENSES ACCESSOIRES, SPÉCIAUX OU CONSÉCUTIFS ENCOURUS PAR L'ACHETEUR INITIAL, NI DES COÛTS DE MAIN-D'ŒUVRE OU D'AUTRES COÛTS DUS À L'INSTALLATION OU AU RETRAIT, NI DES COÛTS DE RÉPARATION PAR D'AUTRES, NI DE TOUTE AUTRE DÉPENSE NON SPÉCIFIQUEMENT MENTIONNÉE CI-DESSUS. EN AUCUN CAS, LA RESPONSABILITÉ D'ECOWAY® NE DÉPASSERA LE PRIX D'ACHAT DU PRODUIT. SAUF DANS LA MESURE INTERDITE PAR LA LOI APPLICABLE, TOUTE GARANTIE IMPLICITE, Y COMPRIS CELLE DE LA QUALITÉ MARCHANDE OU DE L'APTITUDE À L'EMPLOI OU À UN BUT PARTICULIER, EST EXPRESSÉMENT REJETÉE. CERTAINS ÉTATS N'AUTORISENT PAS LA LIMITATION DE LA DURÉE D'UNE GARANTIE IMPLICITE, NI L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DES DOMMAGES ACCESSOIRES OU INDIRECTS, DE SORTE QUE LA LIMITATION ET L'EXCLUSION CI-DESSUS PEUVENT NE PAS S'APPLIQUER À VOUS.

ENREGISTREMENT DE LA GARANTIE

Numéro / nom du modèle de produit: _____

Date d'achat: ____ / ____ / ____ Lieu d'achat: _____

Nom en lettres capitales: _____

Adresse: _____

E-mail: _____

Ma signature ci-dessous reconnaît que j'ai lu, compris et accepté cet accord de garantie limitée.

Signature: _____ Date: _____